



Monsieur le Président

à

Mesdames, Messieurs les membres du
Conseil Communautaire de la
Communauté Territoriale Sud Luberon

La Tour d'Aigues, le 21 juin 2022

Objet : Réunion du Conseil Communautaire

Nos réf : FR/VH/2022-06-30

PJ : Note de synthèse

CR du 19-05-2022

Procuration

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Communautaire de la
Communauté Territoriale Sud Luberon qui se tiendra le :

Jeudi 30 Juin 2022, à 18h30
Salle Polyvalente à La Motte d'Aigues

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 Mai 2022,

1. Budget Général 2022 - Décision Modificative n°1, pièce jointe n°1
2. Création d'emplois non permanents,
3. Modification du RIFSEEP,
4. Gratification pour les stagiaires - Formation initiale et professionnelle continue,
5. Mise à jour du règlement intérieur - Tableau des ASA, pièce jointe n°2
6. Avis sur le projet d'aménagement hydroagricole déposé par la Société du Canal de
Provence visant l'extension de leur réseau sur les communes de Mirabeau et de La
Tour d'Aigues, pièce jointe n°3
7. Dissolution du SIAE - Répartition de l'actif et du passif, pièce jointe n°4
8. Attribution du marché de réhabilitation des gymnases intercommunaux,

9. Groupement de commandes pour le marché téléphonie (fixe et mobile, internet), pièce jointe n°5,
10. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la zone d'activités de Villelaure,
11. Etang de La Bonde - Acquisition d'une portion de la parcelle C1710, pièce jointe n°6
12. Convention avec le Département de Vaucluse pour l'entretien de la traversée piétonne sur la RD27 à l'Etang de La Bonde, pièce jointe n°7
13. Délégation de service public gestion et exploitation des crèches - Rapport du délégataire, pièce jointe n°8
14. GEMAPI – Validation de l'avant-projet de restructuration du système d'endiguement de Villelaure visant à protéger la plaine de Villelaure contre les crues de la Durance, pièce jointe n°9
15. GEMAPI - Convention de délégation bassin versant cours d'eau orphelins et bassin versant de l'Eze - Avenants financiers, pièce jointe n°10
16. GEMAPI - Approbation du niveau de protection et de la zone protégée par le système d'endiguement de Villelaure contre les crues de la Durance, pièce jointe n°11
17. GEMAPI - Avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage pour les digues de Villelaure & Cadenet, pièce jointe n°12

Questions diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes salutations distinguées.

Robert Tchobdrenovitch
Président de la Communauté Territoriale
Sud Luberon

